

TARIFS PLAISANCE – PASSAGE 2022

DIMENSIONS				SAISON [1er mai - 1er octobre]		HORS SAISON [1er octobre - 1er mai]	
Catégorie	Long max (m)	Larg max(m)	Surface	BASE	PREFERENTIEL (30jours et +)	BASE	PREFERENTIEL (30jours et +)
CAT	Long	Larg	Surf	153 jours	153 jours	212 jours	212 jours
A	4,99	2,00	10,0	9,47	7,58	4,73	3,79
BC	5,99	2,3	13,8	13,07	10,46	6,54	5,23
DE	6,99	2,60	18,2	19,74	15,79	9,87	7,90
FG	7,99	2,8	22,4	25,92	20,74	12,96	10,37
HI	8,99	3,10	27,9	32,29	25,83	16,14	12,92
JK	9,99	3,4	34	39,35	31,48	19,68	15,74
LM	10,99	3,70	40,7	47,10	37,68	23,55	18,84
NO	11,99	4	48	55,55	44,44	27,78	22,22
P	12,99	4,30	55,9	64,69	51,75	32,35	25,88
Q	13,99	4,6	64,4	74,53	59,62	37,26	29,81
R	15,99	4,90	78,4	90,73	72,58	45,36	36,29
S	17,99	5,2	93,6	108,32	86,65	54,16	43,33

La base de perception est la plus petite catégorie de poste pouvant contenir les dimensions « hors-tout » du navire, c'est-à-dire la plus petite taille de poste dans laquelle le navire peut tenir, en fonction de sa longueur « hors-tout », comme de sa largeur « hors-tout ».

Les dimensions « hors-tout » d'un navire (en longueur comme en largeur), sont considérées comme prenant en compte l'encombrement maximum du navire, y compris balcons avant et arrière, beaupré,

appareil à gouverner, moteur hors-bord boulonné dans sa position en route normale ... Elles excluent tout type d'équipement qui peut être détaché rapidement sans l'aide d'outils. Elles doivent être mentionnées sur la déclaration d'entrée par le propriétaire du navire, en conformité avec les documents de bord (acte de francisation, titre de navigation etc.) ou, à défaut, fiche technique constructeur. A défaut de pouvoir relever ces dimensions sur les documents précités ou en cas de contestation, une mesure du navire sera opérée par le Port. Si le désaccord persiste, il sera fait appel à un expert maritime, dont la prestation sera prise en charge par la partie qui est en erreur.

Toute déclaration erronée ou omise, lors de l'entrée du navire ou à l'occasion de la mise à jour de ses caractéristiques, pourra entraîner la perte immédiate du poste et l'expulsion du port ainsi que la facturation a posteriori de la différence de redevance sur la période en cause.

FORFAIT D'UTILISATION DES RESEAUX EAU ET ELECTRICITE			
CATEGORIES	LONGUEUR HT	Tarif en € TTC/jour	Tarif en € TTC/mois
A	4,99	0,21	6,37
B C	5,99	0,27	8,28
D E	6,99	0,55	17,19
F G	7,99	1,21	37,57
HI	8,99	1,44	44,57
JK	9,99	2,38	73,86
L M	10,99	2,63	81,50
N O	11,99	3,33	103,15
P	12,99	4,64	143,90
Q	13,99	5,89	182,74
R	15,99	7,31	226,68
S	17,99	10,76	333,65

